

Menus proposés par l'équipe de la Cuisine Centrale



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jendredi	Vendredi
16 - 20 - 12	<p>Salade verte</p> <p>Sauté de veau</p> <p>Artichauts / Blé (Purée d'artichauts)</p> <p>Fromage</p> <p>Purée d'abricots</p>	<p>Salade niçoise</p> <p>Sauté de dinde</p> <p>Haricots verts / Pommes vapeur (Purée de haricots verts)</p> <p>Fromage</p> <p>Fruit </p>	<p>Potage Crécy</p> <p>Sauté de porc</p> <p>Carottes / Semoule (Purée de carottes)</p> <p>Petits Suisses 20%</p> <p>Purée de pêches</p>	<p>Carottes râpées</p> <p>Engrainé de bœuf</p> <p>Courgettes / Lentilles (Purée de courgettes)</p> <p>Fromage</p> <p>Fruit </p>	<p>Panais râpés</p> <p>Steak haché</p> <p>Courgettes / Semoule (Purée de carottes)</p> <p>Fromage</p> <p>Crêpe sucrée / Purée de pommes</p>

Fruit et légume cuits

Fruit et légume crus

Viande Poisson Oeuf

Féculent

Produit laitier

Produit sucré



Ce calendrier de menus peut subir des modifications en fonction des commandes et livraisons de marchandise au restaurant municipal.
Le menu est élaboré en collaboration avec une diététicienne. Toutes les viandes sont d'origine Française.



SEMAINE 51

Plats		Arachide	Céleri	Crustacés	Fruits à coques	Gluten	Lait	Lupin	Mollusques	Moutarde	Œuf	Poisson	Sésame	Soja	Sulfites
Lundi 16/12	Salade verte									X					X
	Sauté de Veau														
	Artichauts / Blé					X									
	Fromage Purée de fruits						X								
Mardi 17/12	Salade Niçoise									X	X	X			X
	Sauté de Dinde														
	Haricots verts / Pommes vapeur														
	Fromage Fruit						X								
Mercredi 18/12	Potage Crécy														
	Sauté de Porc														
	Carottes / Semoule					X									
	Petit Suisse Purée de fruits						X								
Jeudi 19/12	Carottes râpées									X					X
	Egrainé de Bœuf														
	Cougettes / Lentilles														
	Fromage Fruit						X								
Vendredi 20/12	Panais râpés									X					X
	Steak haché														
	Pommes rösti / Carottes														
	Fromage Crêpe sucrée					X	X				X				



Ce document est un complément d'information mais ne supprime pas la mise en place d'un PAI. Pour les biscuits individuels, la présence des allergènes est indiquée sur l'emballage.
 Le règlement Européen INCO (information consommateur) N° 1169/2011 impose la mise à disposition des consommateurs, d'une information écrite sur les 14 allergènes.